

Les règles d'embargo au sein du Service statistique public et de l'Insee



- Document cadre fixant les règles de diffusion des indicateurs statistiques du Service statistique public (SSP) et les limites des accès privilégiés

Annexe - Liste des indicateurs statistiques du SSP soumis aux règles d'embargo du Service statistique public au 31 décembre 2023



- Document fixant les règles de diffusion des indicateurs statistiques de l'Insee et les limites des accès privilégiés

Annexe - Liste des indicateurs statistiques soumis aux règles d'embargo de l'Insee au 31 décembre 2023

Document cadre fixant les règles de diffusion des indicateurs statistiques du Service statistique public (SSP) et les limites des accès privilégiés

Les règles de diffusion des indicateurs statistiques des services du SSP (Insee et services statistiques ministériels) sont définies à partir de ce document cadre. Elles sont déclinées individuellement en fonction des caractéristiques des publications des services et publiées sur leurs sites Internet.

Conformément au principe d'impartialité et d'objectivité du code de bonnes pratiques de la statistique européenne¹, le service statistique public français s'est engagé à annoncer à l'avance les dates et heures de parution des statistiques les plus importantes et à **donner accès aux publications des indicateurs statistiques à tous les utilisateurs au même moment et dans les mêmes conditions. Tout accès privilégié préalable à la diffusion accordé à un utilisateur extérieur est limité, contrôlé et rendu public. Il ne constitue pas une norme mais une tolérance.**

Les règles de diffusion concernent les indicateurs statistiques les plus déterminants pour l'analyse économique, sociale ou environnementale d'un secteur d'activité ainsi que pour la prise de décision et/ou intéressants pour les décideurs politiques et la presse. Ces règles s'appliquent lors de la première diffusion de ces indicateurs. Elles ne s'appliquent pas aux études ni aux rapports de synthèse.

La liste de ces indicateurs est actualisée et diffusée chaque année.

Dans ce cadre, des accès privilégiés préalables à la diffusion des indicateurs statistiques peuvent être accordés de manière limitée pour autant qu'ils favorisent un bon fonctionnement démocratique. C'est pourquoi les utilisateurs qui peuvent avoir accès aux informations statistiques avant qu'elles ne soient rendues publiques sont uniquement :

- les décideurs politiques pour qu'ils puissent préparer leurs éléments de langage ; il s'agit plus précisément des cabinets des ministres ayant compétence sur les thématiques relevant des services statistiques ministériels, du cabinet du ministre chargé de l'économie, du cabinet du premier ministre, de la présidence de la République et des directeurs d'administration centrale responsables des politiques sectorielles concernées par les publications ; les autres services des administrations ne peuvent pas faire l'objet d'une transmission anticipée des indicateurs statistiques ;
- les journalistes des agences de presse pour qu'ils puissent préparer leurs dépêches et restituer l'information de la manière la plus fiable possible.

¹ Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne est disponible à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/information/4140105>

Ces acteurs privilégiés sont tenus de respecter un strict embargo : ils ne doivent pas rediffuser l'information avant qu'elle ne soit rendue publique.

En cas de rupture d'embargo, celui-ci est levé dans les meilleurs délais afin de rétablir l'égalité d'accès à l'information.

La plupart des chefs de SSM exercent la fonction de directeur de publication. Lorsque ce n'est pas le cas, le directeur de publication peut avoir un accès privilégié aux indicateurs statistiques en amont de leur diffusion, de manière à lui permettre de valider les publications qui relèvent de sa responsabilité. Il est alors tenu de respecter un strict embargo et de ne pas divulguer les résultats avant leur publication.

La liste des bénéficiaires d'accès anticipé est diffusée via Internet pour chacun des indicateurs concernés.

Les délais d'accès anticipés dépendent de la catégorie des indicateurs.

Les principaux indicateurs économiques (PIE) du SSP sont publiés à 8h45. Ils peuvent être transmis :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h aux cabinets ministériels et au directeur d'administration centrale responsable de la politique sectorielle concernée pour les SSM, le cas échéant au cabinet du premier ministre et à la présidence de la République ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Parmi ceux-ci, les indicateurs dits « sensibles » (cf. annexe) sont publiés à 7h30 et transmis :

- la veille de leur publication au plus tôt à 21h aux cabinets ministériels, le cas échéant au cabinet du premier ministre, à la présidence de la République et au directeur d'administration centrale responsable de la politique sectorielle concernée pour les SSM ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Cas particulier : les demandeurs d'emploi de la Dares (SSM travail) sont publiés à 12h et transmis au cabinet de tutelle à 15h la veille, aux agences de presse à 11h et à l'ensemble des journalistes à 11h30.

À l'exception des principaux indicateurs économiques (PIE) du SSP (cf. ci-dessus), les indicateurs statistiques soumis à cette règle (ie. les indicateurs sociaux ou environnementaux principaux et les indicateurs économiques non principaux du SSP) sont publiés à 12h au plus tard et peuvent être transmis :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h aux cabinets ministériels et au directeur d'administration centrale responsable de la politique sectorielle concernée pour les SSM ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Cas particuliers :

Trois indicateurs du SSMSI (SSM sécurité intérieure) sont transmis à des horaires particuliers : les indicateurs départementaux de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (premiers résultats) sont transmis au cabinet deux jours avant la publication ; les indicateurs nationaux et départementaux de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (résultats détaillés) ainsi que les indicateurs nationaux de victimation trois jours avant. Ces derniers sont en outre transmis à la presse à 10h et publiés à 17h.

**Annexe – Liste des indicateurs statistiques soumis aux règles d’embargo
du Service statistique public au 31 décembre 2023**

Indicateurs statistiques de l’Insee et des SSM Soumis aux règles d’embargo du Service statistique public - Au 31 décembre 2023 -			
Service statistique	Intitulé de l’indicateur	Périodicité	Heure de levée d’embargo
Catégorie 1 - Principaux indicateurs économiques (PIE) dits « sensibles »			
Insee	Comptes nationaux trimestriels – première estimation	Trimestrielle	7h30
	Comptes nationaux des administrations publiques – premiers résultats	Annuelle	7h30
	Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l’enquête emploi)	Trimestrielle	7h30
Insee / Dares (SSM Travail)	Emploi salarié	Trimestrielle	7h30
Catégorie 2 – Autres principaux indicateurs économiques (PIE)			
Dares (SSM Travail)	Demandeurs d’emploi inscrits à France Travail	Trimestrielle	12h
	Salaires de base dans le secteur privé (résultats provisoires)	Trimestrielle	8h45
	Salaires de base dans le secteur privé (résultats définitifs)	Trimestrielle	8h45
DSECE (SSM Douanes)	Importations et exportations de biens (Publication « Le chiffre du commerce extérieur »)	Mensuelle	8h45
	Importations et exportations de biens (Publication « Le chiffre du commerce extérieur »)	Trimestrielle	8h45
	Importations et exportations de biens (Publication « Le chiffre du commerce extérieur »)	Annuelle	8h45
	Les opérateurs du commerce extérieur	Trimestrielle	8h45
	Les opérateurs du commerce extérieur	Annuelle	8h45
Insee	Comptes nationaux trimestriels – résultats détaillés	Trimestrielle	8h45
	Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques	Trimestrielle	8h45*
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans l’industrie	Trimestrielle	8h45
	Estimation flash de l’emploi salarié	Trimestrielle	8h45
	Indice de référence des loyers	Trimestrielle	8h45
	Indices Notaires-Insee des prix des logements anciens	Trimestrielle	8h45
	Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros	Bimestrielle	8h45
	Indice de la production industrielle	Mensuelle	8h45

Insee	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	Mensuelle	8h45
	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment	Mensuelle	8h45
	Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles	Mensuelle	8h45
	Enquête mensuelle de conjoncture dans les services	Mensuelle	8h45
	Volume des ventes dans le commerce	Mensuelle	8h45
	Indice de production dans les services	Mensuelle	8h45
	Climat des affaires	Mensuelle	8h45
	Créations d'entreprises	Mensuelle	8h45
	Dépenses de consommation des ménages en biens	Mensuelle	8h45**
	Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Mensuelle	8h45
	Indice des prix à la consommation – résultats provisoires	Mensuelle	8h45
	Indice des prix à la consommation – résultats définitifs	Mensuelle	8h45
	Indices de prix de production et d'importation de l'industrie	Mensuelle	8h45
SDES (SSM Développement durable)	Commercialisation des logements neufs – ventes aux particuliers	Trimestrielle	8h45
	Commercialisation des logements neufs – ventes aux institutionnels	Trimestrielle	8h45
	Immatriculations de voitures particulières neuves	Mensuelle	8h45
	Construction de locaux (France entière)	Mensuelle	8h45
	Construction de logements (France entière)	Mensuelle	8h45
Catégorie 3 – Autres indicateurs statistiques soumis à embargo			
Dares (SSM Travail)	Emploi intérimaire	Trimestrielle	7h30
DESL (SSM collectivités locales)	Effectifs de la fonction publique territoriale au 31/12	Annuelle	12h
Dessi (SSM Fonction publique)	Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI)	Trimestrielle	12h
	Les recrutements dans la fonction publique de l'État	Annuelle	12h
	Les nouveaux apprentis dans la fonction publique	Annuelle	12h
	L'emploi dans la fonction publique***	Annuelle	12h
	Les salaires dans la fonction publique***	Annuelle	12h
DSED (SSM Immigration)	La formation dans la fonction publique de l'État	Annuelle	12h
	Statistiques des titres de séjour	Annuelle	12h
	Statistiques des visas	Annuelle	12h
	Statistiques de l'asile	Annuelle	12h
	Statistiques des éloignements des étrangers en situation irrégulière	Trimestrielle	12h
	Statistiques des éloignements des étrangers en situation irrégulière	Annuelle	12h
	Statistiques des acquisitions de nationalité française	Annuelle	12h

Insee	Chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction	Mensuelle	12h
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière	Trimestrielle	12h
	Enquête trimestrielle dans les travaux publics	Trimestrielle	12h
	Chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires	Mensuelle	12h
	Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques	Trimestrielle	12h
	Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	Trimestrielle	12h
	Enquête annuelle crédit-bail	Annuelle	12h
	Indice du coût horaire du travail révisé – tous salariés	Trimestrielle	12h
	Indices du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire	Trimestrielle	12h
	L'emploi dans la fonction publique****	Annuelle	12h
	Les salaires dans la fonction publique****	Annuelle	12h
	Prix à la consommation - moyennes annuelles	Annuelle	12h
	Indice des prix dans la grande distribution	Mensuelle	12h
	Indice des prix des logements neufs et anciens	Trimestrielle	12h
	Prix du pétrole et des matières premières importées	Mensuelle	12h
	Indices des prix agricoles*****	Mensuelle	12h
	Indice du coût de la construction	Trimestrielle	12h
	Indice des loyers commerciaux	Trimestrielle	12h
	Indice des loyers d'habitation	Trimestrielle	12h
	Indice des loyers des activités tertiaires	Trimestrielle	12h
	Indices des prix de production des services	Trimestrielle	12h
	Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments	Trimestrielle	12h
	Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction	Mensuelle	12h
	Indice des coûts de production dans la construction	Trimestrielle	12h
	Emploi et taux de chômage localisés (par région et département)	Trimestrielle	12h

OED (SSM Défense)	Indice de traitement brut – grille indiciaire des militaires (ITB-GI-M)	Trimestrielle	12h
	Indice de traitement brut – grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G)	Trimestrielle	12h
	Rémunération des personnels militaires	Annuelle	12h
	Rémunération des personnels militaires de la gendarmerie nationale	Annuelle	12h
	Livraisons de matériels de guerre et matériels assimilés (MG)	Annuelle	12h
	Fréquentation touristique liée au tourisme de mémoire	Annuelle	12h
	Paiements aux entreprises fournisseurs de la défense	Annuelle	12h
	Indicateur annuel de suivi statistique des PME fournisseurs "innovantes"	Annuelle	12h
	Départs en retraite des personnels militaires des Armées	Annuelle	12h
	Départs en retraite des personnels militaires de la Gendarmerie nationale	Annuelle	12h
SSM développement durable	Motorisations des véhicules légers neufs. Émissions de CO ₂ et bonus écologique	Mensuelle	8h45
	Conjoncture des transports	Trimestrielle	8h45
	Conjoncture énergétique	Trimestrielle	8h45
	Conjoncture de l'immobilier	Trimestrielle	8h45
	Emploi salarié et marché du travail dans les transports	Trimestrielle	8h45
	Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage	Trimestrielle	8h45
	Activité du transport routier de marchandises	Trimestrielle	8h45
	La messagerie	Trimestrielle	8h45
	Tableau de bord : biogaz pour la production d'électricité	Trimestrielle	8h45
	Tableau de bord : biométhane injecté dans les réseaux de gaz	Trimestrielle	8h45
	Tableau de bord : éolien	Trimestrielle	8h45
	Tableau de bord : solaire photovoltaïque	Trimestrielle	8h45
S/D SE (SSM Justice)	Le transport maritime de marchandises	Trimestrielle	8h45
	Indicateurs pénaux trimestriels	Trimestrielle	12h
	Statistiques trimestrielles de milieu ouvert	Trimestrielle	12h
	Statistiques annuelles de milieu ouvert	Annuelle	12h
SIES (SSM Enseignement supérieur et Recherche)	Statistiques trimestrielles de milieu fermé	Trimestrielle	12h
	Dépenses de R&D des entreprises (indicateur avancé)	Annuelle	9h
	Dépenses de R&D	Annuelle	9h
	Emploi scientifique dans les organismes de recherche	Annuelle	9h
SSMSI (SSM Sécurité intérieure)	Effectifs dans l'enseignement supérieur	Annuelle	9h
	Indicateurs nationaux de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (résultats provisoires)	Mensuelle	8h45
	Indicateurs nationaux et départementaux des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (premiers résultats)	Annuelle	10h
	Indicateurs nationaux et départementaux des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (résultats détaillés)	Annuelle	17h

SSP (SSM agriculture)	Grandes cultures – Estimation surfaces et production grandes cultures	Mensuelle sauf janvier et mars	10h
	Viticulture – Estimation de la production viticole	Août, septembre, octobre, novembre	10h
	Fruits – Abricot, Pêche, Cerise, Pomme, Poire – Commercialisation, surface et production pour la campagne de l'année en cours	Mensuelle de mai à novembre selon le fruit	10h
	Fruits – Stocks pommes-poires – Stocks et sorties	5 par an	10h
	Légumes – Laitue, Chicorée, Courgette, Chou-fleur, Endive, Carotte, Concombre, Poireau, Tomate, Fraise, Melon – Commercialisation, surface et production pour la campagne de l'année en cours	2 à 3 par an pour chaque légume	10h
	Prairie – Rendement cumulé des prairies permanentes et pousse du mois précédent	Mensuelle, d'avril à octobre	10h
	Animaux de boucherie – Bovins, porcins, ovins – Abattages, production, consommation et commerce extérieur	Mensuelle sauf juillet	10h
	Aviculture – Abattages, production, consommation de volailles, production d'œufs	Mensuelle sauf août	10h
	Lait – Collecte de lait et fabrication de produits laitiers	Mensuelle sauf août	10h
	Coûts de production – Prix d'achat des intrants, alimentation animale et livraison d'engrais	Mensuelle sauf août et novembre	10h
	Prix agricoles et alimentaires – Prix des produits agricoles, prix des produits alimentaires***	Mensuelle sauf juillet et octobre	12h (Insee)
	Commerce extérieur – Importations, exportations, solde commercial par pays et produits	Mensuelle	10h

* 7h30 en mars (diffusion simultanée de la dette trimestrielle de Maastricht et des comptes nationaux des administrations publiques)

** 7h30 en janvier, avril, juillet et octobre (diffusion simultanée des dépenses de consommation des ménages en biens et des comptes nationaux trimestriels)

*** Publication concomitante avec l'Insee

**** Publication concomitante avec le Dessi

***** Publication concomitante avec le SSP

Règles de diffusion des indicateurs statistiques de l'Insee soumis à embargo et les limites des accès privilégiés

Conformément au principe d'impartialité et d'objectivité du code de bonnes pratiques de la statistique européenne², le service statistique public français (SSP) s'est engagé à annoncer à l'avance les dates et heures de parution des statistiques les plus importantes et à **donner accès aux publications des indicateurs statistiques déterminants à tous les utilisateurs au même moment et dans les mêmes conditions. Tout accès privilégié préalable à la diffusion accordé à un utilisateur extérieur est limité, contrôlé et rendu public. Il ne constitue pas une norme mais une tolérance.**

Le calendrier quadrimestriel de diffusion du service annonce, chaque fin de mois (le 25), les dates et heures de diffusion auxquels les publications des indicateurs économiques sont mises en ligne. Les dates pour le premier mois sont fermes, les dates des trois autres mois sont susceptibles d'être modifiées dans le programme envoyé le mois suivant.

Les règles de diffusion concernent les indicateurs statistiques les plus déterminants pour l'analyse économique, sociale ou environnementale d'un secteur d'activité ainsi que pour la prise de décision et/ou intéressants pour les décideurs politiques et la presse. Ces règles s'appliquent lors de la première diffusion de ces indicateurs. Elles ne s'appliquent pas aux études ni aux rapports de synthèse.

Dans ce cadre, des accès privilégiés préalables à la diffusion des indicateurs statistiques peuvent être accordés de manière limitée pour autant qu'ils favorisent un bon fonctionnement démocratique. C'est pourquoi les utilisateurs qui peuvent avoir accès aux informations statistiques avant qu'elles ne soient rendues publiques sont uniquement :

- les décideurs politiques pour qu'ils puissent préparer leurs éléments de langage ; il s'agit plus précisément, pour la quasi-totalité des indicateurs, du cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances (cf. détail ci-après) ;
les autres services des administrations ne peuvent faire l'objet d'une transmission anticipée des indicateurs statistiques ;
- les journalistes des agences de presse pour qu'ils puissent préparer leurs dépêches et restituer l'information de la manière la plus fiable possible.

2 Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne est disponible à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/information/4140105>

Ces acteurs privilégiés sont tenus de respecter un strict embargo : ils ne doivent pas rediffuser l'information avant qu'elle ne soit rendue publique. En cas de rupture d'embargo, celui-ci est levé dans les meilleurs délais afin de rétablir l'égalité d'accès à l'information.

Les principaux indicateurs économiques (PIE) produits par l'Insee (cf. annexe) sont publiés à 8h45. Ils peuvent être transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Parmi ceux-ci, quatre indicateurs dits « sensibles » (cf. Annexe) sont publiés à 7h30 et transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 21h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances (et au cabinet du ministre chargé du travail ainsi qu'au cabinet du premier ministre pour l'indicateur « Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail ») ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

À l'exception des PIE produits par l'Insee, les indicateurs statistiques soumis à cette règle (ie. les indicateurs sociaux ou environnementaux principaux et les indicateurs économiques non principaux de l'Insee) sont publiés à 12h au plus tard et peuvent être transmis par l'Insee :

- la veille de leur publication au plus tôt à 18h au cabinet du ministre chargé de l'économie et des finances ;
- le jour même, au plus tôt 30 min avant la mise en ligne sur Internet aux agences de presse ;
- le jour même à l'heure de la publication aux journalistes de la presse audiovisuelle, écrite, en ligne et à tous les autres utilisateurs.

Annexe – Liste des indicateurs statistiques de l'Insee soumis aux règles d'embargo du Service statistique public et accès privilégiés au 31 décembre 2023

Indicateurs statistiques de l'Insee soumis aux règles d'embargo du Service statistique public - Au 31 décembre 2023 -					
Service statistique	Intitulé de l'indicateur	Périodicité	Heure de levée d'embargo	Bénéficiaires d'accès privilégié	Accès privilégié
Catégorie 1 - Principaux indicateurs économiques (PIE) dits « sensibles »					
Insee	Comptes nationaux trimestriels – première estimation	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
	Comptes nationaux des administrations publiques – premiers résultats	Annuelle	7h30	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
	Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête emploi)	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	21h (la veille)
				Cabinet du ministre du travail	21h (la veille)
				Cabinet du premier ministre	21h (la veille)
				Service statistique ministériel du travail (Dares)	21h (la veille)
				Agences de presse	7h
	Insee/Dares (SSM Travail)	Emploi salarié	Trimestrielle	7h30	Cabinet du ministre de l'économie et des finances
Agences de presse					7h
Catégorie 2 – Autres principaux indicateurs économiques (PIE)					
Insee	Comptes nationaux trimestriels – résultats détaillés	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques	Trimestrielle	8h45*	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Estimation flash de l'emploi salarié	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indice de référence des loyers	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indices Notaires-Insee des prix des logements anciens	Trimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros	Bimestrielle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indice de la production industrielle	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15

Insee	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Enquête mensuelle de conjoncture dans les services	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Volume des ventes dans le commerce	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Indice de production dans les services	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Climat des affaires	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
	Créations d'entreprises	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	8h15
Dépenses de consommation des ménages en biens	Mensuelle	8h45**	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Indice des prix à la consommation – résultats provisoires	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Indice des prix à la consommation – résultats définitifs	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Indices de prix de production et d'importation de l'industrie	Mensuelle	8h45	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	8h15	
Catégorie 3 – Autres indicateurs statistiques soumis à embargo					
Insee	Chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête trimestrielle dans les travaux publics	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30

Insee	Enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Enquête annuelle crédit-bail	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice du coût horaire du travail révisé – tous salariés	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indices du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	L'emploi dans la fonction publique****	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Les salaires dans la fonction publique****	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Prix à la consommation – moyennes annuelles	Annuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des prix dans la grande distribution	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des prix des logements neufs et anciens	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Prix du pétrole et des matières premières importées	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indices des prix agricoles*****	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice du coût de la construction	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des loyers commerciaux	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
	Indice des loyers d'habitation	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)
				Agences de presse	11h30
Indice des loyers des activités tertiaires	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indices des prix de production des services	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction	Mensuelle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Indice des coûts de production dans la construction	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	
Emploi et taux de chômage localisé (par région et département)	Trimestrielle	12h	Cabinet du ministre de l'économie et des finances	18h (la veille)	
			Agences de presse	11h30	

* 7h30 en mars (diffusion simultanée de la dette trimestrielle de Maastricht et des comptes nationaux des administrations publiques)

** 7h30 en janvier, avril, juillet et octobre (diffusion simultanée des dépenses de consommation des ménages en biens et des comptes nationaux trimestriels)

**** Publication concomitante avec le Dessi

***** Publication concomitante avec le SSP